

VŒU

LIVRY GARGAN, notre énergie !

UN RENFORCEMENT DES MOYENS DE L'EDUCATION NATIONALE

AU SEIN DE NOS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EST NECESSAIRE !

Aujourd'hui, la situation de la Seine-Saint-Denis en matière d'éducation est devenue critique et ne peut plus être ignorée.

Les fermetures annoncées de 296 classes, les suppressions de postes d'enseignants dans le premier comme dans le second degré, le non-remplacement récurrent des enseignants absents, des dotations financières par élève inférieures de 30 % à la moyenne nationale, le manque criant d'AESH et l'augmentation constante du nombre d'enfants reconnus par la MDPH ou en attente de l'être traduisent un désengagement inacceptable de l'État et une rupture manifeste du principe d'égalité républicaine.

Pour autant la municipalité a fait le choix d'investir massivement pour l'avenir des enfants Livryens. Plusieurs millions d'euros ont été investis dans les écoles de la ville, de nouveaux établissements, centres de loisirs et classes ULIS ont été ouverts, une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme a été créée, des contrats ont été proposés aux AESH sur les temps périscolaires, des actions ambitieuses ont été déployées dans le cadre du PEDT, et une classe passerelle a été mise en place pour lutter contre le décrochage scolaire dans le second degré.

Ces efforts démontrent un engagement constant et volontariste en faveur de la réussite éducative de tous les enfants.

Mais il est désormais clair que la Ville ne peut, à elle seule, compenser les carences structurelles de l'État. L'éducation est une compétence nationale et doit le rester dans les faits comme dans les moyens qui lui sont consacrés.

C'est pourquoi le Conseil municipal de Livry-Gargan réuni en séance plénière le 16 avril 2026 demande :

- De nouveaux engagements forts dans le cadre du Plan « Etat + Fort en Seine- Saint-Denis » notamment en matière d'égalité des chances dans la scolarité et l'inclusion de nos enfants,
- Le remplacement systématique des enseignants absents,
- Un plan de recrutement et de formation de postes d'AESH,
- Une présence renforcée de personnels médico-sociaux particulièrement sur les postes d'infirmières et d'assistantes scolaires

Le conseil municipal ainsi représenté :

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARON Sabri	KITOUNE Mokrane
BOUDJEMAÏ Kaïssa	DAHANY Latifa	COLLET Marie Madeleine
MILOTI Donni	CRALIS Christophe	AYDIN Tony
HERRMANN Marie-Catherine	FRISON-BRUNO Nikita	KONE Fatoumata
BARATTA Jean-Pierre	MONIER Annick	FABRIS Christophe
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ATTARD Gérard	BOUSTEILA Leïla
CHASSAIN Clément	MAIDOU Mélissa	CHABANE Rima
FOURNIER Marine	MAUROBET Catherine	PRUDHOMME Gérard
MANTEL Serge	CHONEAU Lise	KHATIM Karima
DJABALI Sara	BULUT David	HODÉ Marie-Laure
BORDES Roselyne	GAMEIRO Odile	

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
AIDOUDI Salem	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
MARKARIAN Olivier	à BARATTA Jean-Pierre
ENNOUCHI Bernard	à DAHANY Latifa
RIVET Jean-Marc	à MILOTI Donni
KOUCEM Yacine	à HERRMANN Marie-Catherine
SARDI Mustafa	à BOUSTEILA Leïla
OUACHIKH Nabila	à HODÉ Marie-Laure
FONTENOY Jean-Luc	à PRUDHOMME Gérard

Adopte à la majorité le vœu :

- 37 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves	CARON Sabri	KITOUNE Mokrane
BOUDJEMAÏ Kaïssa	DAHANY Latifa	COLLET Marie Madeleine
MILOTI Donni	CRALIS Christophe	AYDIN Tony
HERRMANN Marie-Catherine	FRISON-BRUNO Nikita	KONE Fatoumata
BARATTA Jean-Pierre	MONIER Annick	FABRIS Christophe
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ATTARD Gérard	BORDES Roselyne
CHASSAIN Clément	MAIDOU Mélissa	HODÉ Marie-Laure
FOURNIER Marine	MAUROBET Catherine	PRUDHOMME Gérard
MANTEL Serge	CHONEAU Lise	KHATIM Karima
DJABALI Sara	BULUT David	GAMEIRO Odile

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
AIDOUDI Salem	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
MARKARIAN Olivier	à BARATTA Jean-Pierre
ENNOUCHI Bernard	à DAHANY Latifa
RIVET Jean-Marc	à MILOTI Donni

KOUCEM Yacine
FONTENOY Jean-Luc

à HERRMANN Marie-Catherine
à PRUDHOMME Gérard

- 3 abstentions :

BOUSTEILA Leïla

OUACHIKH Nabila
SARDI Mustafa

à HODÉ Marie-Laure
à BOUSTEILA Leïla

- 1 Ne prend pas part au vote :

CHABANE Rima

Date de publication : 30/04/2026

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20260416-2026-04-30-AU
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026